Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

.

Publié le 2 8 MARS 2024 ID : 001-210102901-20240326-2024019-DE

Berger Levfault

des DÉLIBÉRATIONS

15

15

-=000=-

du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de PÉROUGES

2024019

Séance du 26 mars 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal :

En exercice:

Présents :

Votants:

Date de la convocation 18 mars 2024

Date d'affichage 18/03/2024 L'an deux mil vingt-quatre et les vingt-six mars à 19h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Présents Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Maryvonne HERRENKNECHT, Florence de POUMEYROL, Eric MEUNIER, Christelle MORTEL, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Gilberto GRECO, Paul SAISSET, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Gérard FLEJOU, Alain MORGILLO, Marlène

BLASQUEZ

Monsieur Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION DETR CREATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE CLASSE

Madame le Maire explique au conseil municipal le projet de créer une nouvelle salle de classe pour de bâtiment scolaire imposé par l'éducation nationale pour cause d'un grand nombre d'élèves sur 2024/2025.

Pour permettre à la commune de bénéficier de l'aide, dans le cadre de ce projet, il y a lieu de constituer un dossier de demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 15 voix pour

- **APPROUVE** le projet de la création de la nouvelle salle de classe pour le bâtiment scolaire.
- **VALIDE** le budget prévisionnel lié à cette opération, soit 111 328.50 euros H.T.
- **APPROUVE** le plan de financement incluant les fonds propres de la commune et les subventions.
- **SOLLICITE** l'aide de l'état via la DETR pour le montant de 22 265.70 € dans le cadre de la réhabilitation thermique des bâtiments communaux.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer au nom et pour le compte de la commune de Pérouges, toutes les pièces administratives, techniques ou financières relatives au présent dossier.

Le Maire, Nathalie MICOLAS

